

Le Maire de Nice

Monsieur Bruno RETAILLEAU
Ministre de l'Intérieur
Ministère
Hôtel de Beauvau
1 place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08

Nice, le 25 octobre 2024

Monsieur le Ministre,

Alors que, depuis des années, nos forces de l'ordre vivent et travaillent sous le coup d'une pression permanente, que leurs missions sont de plus en plus complexes et périlleuses et que la société est de plus en plus violente, leurs conditions de travail se sont, une fois encore, dégradées depuis 3 semaines.

En effet, depuis le 1^{er} octobre dernier, la vidéoprotection dans les cellules de garde à vue est devenue l'exception là où elle était la norme. Les policiers et gendarmes ne peuvent plus placer un individu en garde à vue vidéosurveillée que dans 3 cas : risque d'évasion, menace pour le gardé à vue ou pour autrui.

Cette disposition vient fortement compliquer la tâche des forces de l'ordre. La vidéoprotection au sein des cellules de garde à vue permettait aux policiers et gendarmes de surveiller facilement l'ensemble des cellules et de dégager plus de temps pour l'opérationnel de terrain.

Par ailleurs, c'était également un gage de protection pour les personnes en cellules et celles qui les côtoient.

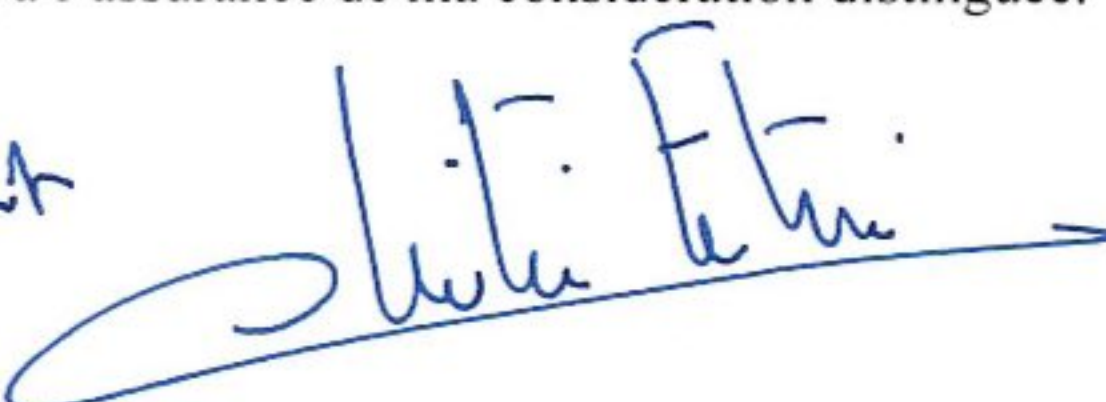
En rendant cette vidéoprotection exceptionnelle, nous allons imposer à nos policiers de mettre en place des rondes très régulières pour assurer la sécurité des personnes gardées-à-vue. Aussi, il est à craindre une explosion des démarches administratives sous lesquelles nos policiers et gendarmes croulent déjà. Il y a fort à parier que les contestations des placements en cellules sous vidéo vont elles aussi exploser.

Les rondes plus régulières et la paperasse supplémentaire impliquent nécessairement moins de temps pour accueillir les victimes et enquêter sur le terrain. Nous allons donc vers une dégradation généralisée du service rendu à la population et des conditions de travail des forces de l'ordre.

Face à cette situation, de très nombreux policiers et gendarmes m'ont fait part de leur inquiétude et de leur ras-le-bol. Ils ont le sentiment de ne pas être entendus. Beaucoup m'ont également dit compter sur vous pour revenir au bon sens et ne pas vous laisser enfermer par des considérations administratives et juridiques afin de rétablir une disposition aussi utile que nécessaire pour eux comme pour les gardés-à-vue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien amicalement



Christian ESTROSI
Président de la Métropole
Nice Côte d'Azur
Président délégué de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur